

Fiche d'activités 3 : Voter sous la II^e République (1848-1851).

Compétences travaillées : J'utilise un document / Je réalise une carte mentale.

VOCABULAIRE

► Constitution

Texte de loi fondamental, qui définit le régime politique et l'organisation des pouvoirs d'un État.

► République

Régime politique dans lequel tous les dirigeants sont élus par les citoyens.

1 Ce que dit la Constitution

La France s'est constituée en République. En adoptant cette forme définitive de gouvernement, elle s'est proposé pour but de marcher plus librement dans la voie du progrès et de la civilisation, d'assurer une répartition de plus en plus équitable des charges et des avantages de la société. [...]

Art. 1 – La souveraineté réside dans l'universalité des citoyens français. Elle est inaliénable et imprescriptible¹. Aucun individu, aucune fraction du peuple ne peut s'en attribuer l'exercice. [...]

Art. 20 – Le peuple français délègue le pouvoir législatif à une Assemblée unique. [...]

Art. 24 – Le suffrage est direct et universel. Le scrutin est secret.

Art. 25 – Sont électeurs, sans condition de cens, tous les Français âgés de 21 ans, et jouissant de leurs droits civils et politiques.

Art. 26 – Sont éligibles², sans condition de domicile, tous les électeurs âgés de 25 ans.

■ Constitution de la II^e République, 4 novembre 1848.

1. Ne peut subir aucune modification.

2. Peuvent être élus.

Chronologie

L'année 1848

22-24 février Révolution à Paris et proclamation de la II^e République.

2 mars Proclamation du suffrage universel masculin.

23 avril Élection de l'Assemblée nationale constituante, chargée de rédiger une Constitution.

4 novembre Adoption de la Constitution.

10 décembre Louis Napoléon Bonaparte est élu président de la République avec 74,2 % des suffrages.

2 « Une République égalitaire »

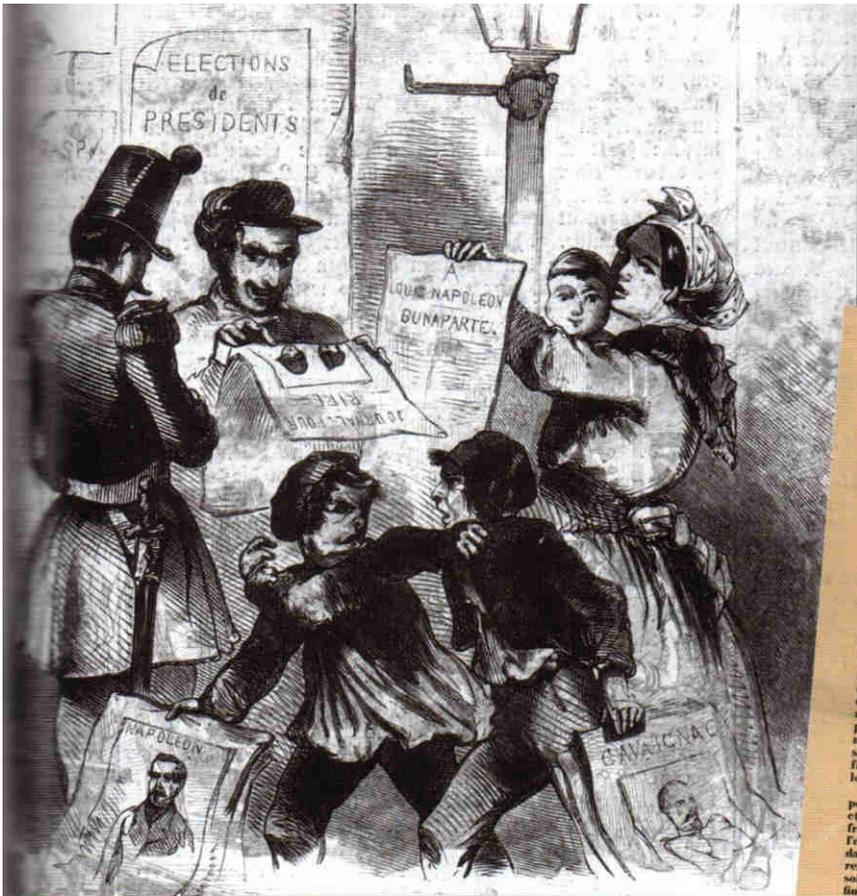
Citoyens, si on vous avait dit, il y a trois jours, que vous auriez renversé le trône, obtenu le suffrage universel, au nom du titre d'homme, conquis tous les droits du citoyen, fondé enfin la République ! Et quelle République ? Une République égalitaire, où il n'y a plus ni aristocratie, ni grands, ni petits, ni maîtres, ni ilotes¹ devant la loi ; où il n'y a qu'un seul peuple, composé de l'universalité des citoyens.

Si l'on vous avait dit cela il y a trois jours, vous auriez refusé de le croire ! « Trois jours ? » auriez-vous dit, « il faut trois siècles pour accomplir une œuvre pareille au profit de l'humanité ». Eh bien, ce que vous avez déclaré impossible est accompli !

■ D'après Alphonse de Lamartine (poète, membre du gouvernement provisoire de la République), *Histoire de la révolution de 1848, 1849.*

1. Esclaves.

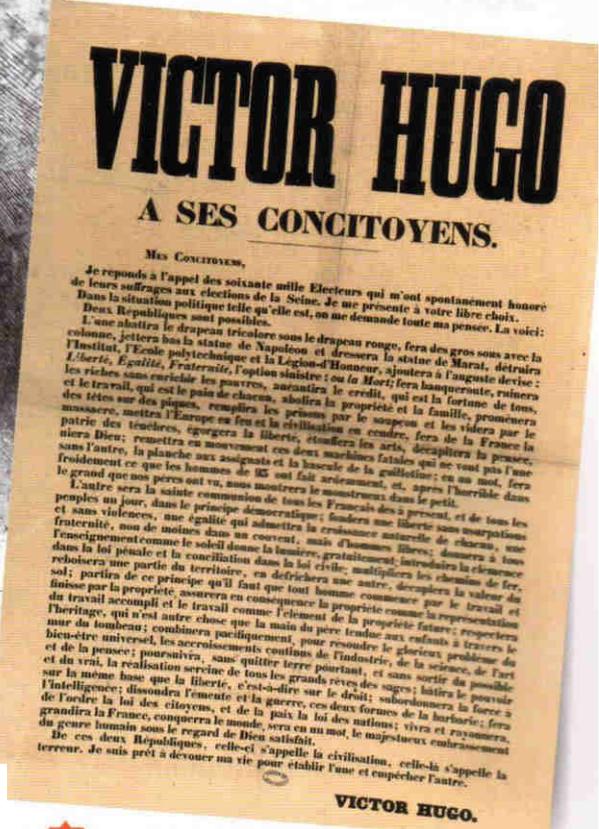




3 La campagne électorale pour l'élection présidentielle
Affiches, tracts et discussions politiques dans Paris, *Illustrirte Zeitung*, décembre 1848.

INFOS

Les affiches sont un moyen, pour les candidats aux élections, d'expliquer leurs propositions aux électeurs.



5 Victor Hugo se présente aux élections
Affiche électorale de Victor Hugo, candidat à Paris en 1848.
Il est élu député en juin.

- 1°) En 1848, quelles sont les conditions pour être électeur en France ?
 - 2°) A quelles élections les Français peuvent-ils participer ?
- Documents 3 et 4
- 3°) Quel nom donne-t-on au moment de préparation qui précède l'élection ?
 - 4°) Comment le suffrage universel favorise-t-il l'exercice des libertés ?